



Regroupement des Parents  
Beaussoétans

**Compte rendu de la réunion d'information destinée aux parents d'élèves de l'école élémentaire Malraux, tenue le jeudi 12 janvier à 18h30 à l'Espace Mistral**

Cette réunion a été organisée par la municipalité au sujet de la délocalisation de l'école élémentaire Malraux. L'ensemble des parents a été convié par un courrier remis à chaque élève.

**Ont animés la réunion :**

Monsieur le Maire, Madame Rey, première adjointe et adjointe à la sécurité, Madame Bousahla, adjointe à l'enfance, Monsieur Espinet, adjoint aux travaux,

**Étaient invitées :**

Madame Gaudino, inspectrice de l'éducation nationale et Madame Bau, directrice de l'école élémentaire Malraux.

Beaucoup de parents étaient présents et en attente de réponses à leurs nombreuses questions.

**Expertise et décision de fermeture de l'école élémentaire Malraux**

Madame Rey a expliqué ce qu'est l'amiante et où elle est présente. Dans presque tous les bâtiments construits avant 1997, il y en a. Depuis 2004, pour les établissements publics, un Dossier Technique Amiante (DTA) doit être créé et un suivi tous les 3 ans est obligatoire. Il permet d'identifier les bâtiments où il y a de l'amiante et de constater toute détérioration ou usure. Si rien n'est constaté, il n'y a pas de risque pour les intervenants dans les locaux concernés.

Madame Rey a indiqué qu'en ce qui concerne l'école élémentaire Malraux, de l'amiante est contenue dans la colle des dalles du sol, elle est sous forme non friable.

D'après la réglementation environnementale française et européenne, *l'amiante non friable désigne les matériaux et/ou les produits contenant de l'amiante, lié ou fortement lié, qui ne sont pas susceptibles de libérer de fibres même sous l'effet de chocs, de vibrations ou de mouvements d'air.*

Lors d'un contrôle effectué par un agent des services techniques de la municipalité ayant effectué une formation sur l'amiante, suite au signalement de Madame Bau d'un décollement des dalles dans l'école, l'agent a constaté une dégradation des sols et a demandé qu'une expertise soit faite. **A ce jour, la municipalité est en attente des résultats de cette expertise.** Les parents d'élèves de l'école élémentaire Malraux seront tenus informés des résultats.

La municipalité a déclaré qu'un DTA a été créé en 2004 et un contrôle a été effectué en 2007. Aucun contrôle n'aurait été réalisé en 2010 et en 2013, sous l'ancienne municipalité. La municipalité a déclaré que c'est en préparant le contrôle de 2016 qu'elle a confirmé la dégradation des sols et lancé une expertise.

Les DTA de tous les locaux municipaux vont être contrôlés prochainement.

**Conditions actuelles d'accueil des élèves**

Madame Bousahla a expliqué le déroulement des événements, la décision de fermeture en urgence pour la sécurité de tous les intervenants dans l'école et la réinstallation de l'équipe enseignante et des élèves dans d'autres locaux.

Madame Bousahla a indiqué les locaux mis à disposition :

- 2 salles de l'école élémentaire Pagnol ont été proposées et ont été attribuées au médecin scolaire et au RASED .



*Regroupement des Parents  
Beaussétans*

Madame Gaudino a donné des précisions à ce sujet. Elle a expliqué aux parents qu'elle ne peut pas décider de l'occupation des locaux mis à disposition par la municipalité si la sécurité des enseignants et des élèves n'est pas mise en cause. Lors d'une concertation avec Madame Bousahla, elle a donné son avis selon lequel il était préférable que tous les élèves de l'école élémentaire Malraux et l'équipe enseignante soient ensemble.

- 1 salle de réunion au Pôle Saint Exupéry (salle Mandela)
- la salle polyvalente de l'école élémentaire Malraux.

Madame Bau a souhaité s'exprimer à ce sujet. Elle rappelle que pendant le temps scolaire, elle est en charge de la sécurité de tous les élèves. Elle a estimé qu'il était risqué de laisser une classe au Pôle Saint Exupéry ou dans la salle polyvalente de l'école Malraux, seule, étant donné que les enseignants n'ont plus de moyen de communication et qu'en cas d'urgence, l'enseignant ne pourrait gérer la situation et laisser sa classe sans surveillance. Ce qui a entraîné le refus de la proposition de la mairie concernant ses 2 salles.

Des parents ont demandé s'il était possible d'installer des classes dans la bibliothèque et/ou la salle de motricité de l'école maternelle Malraux. Etant donné que ces 2 salles sont utilisées quotidiennement par les élèves de la maternelle, cela entraînerait trop de changement pour eux.

#### **Livraison et occupation des modulaires**

Le vendredi 13 janvier 2017, 3 modulaires de 54 m2 seront livrés sur le stade de la Murette, au sein de l'école élémentaire Malraux. Le jeudi 19 janvier 2017, 3 autres modulaires identiques seront livrés au même endroit. Entre les 2 livraisons, les modulaires ne pourront être occupés car une grue va être mise en place pour l'installation et des branchements électriques devront être effectués. Par mesure de sécurité, seules les personnes habilitées pourront avoir accès au lieu.

Si les délais sont respectés, 6 classes de l'école élémentaire Malraux reprendront les cours dans les modulaires le lundi 23 janvier 2017 et 2 classes resteront à l'école élémentaire Gavot.

A ce jour, nous ne savons pas comment les classes seront réparties.

#### **Réhabilitation des locaux de l'école élémentaire Malraux**

Les travaux de réhabilitation des locaux seront effectués l'été prochain, pour des raisons de sécurité.

La municipalité rappelle qu'elle a fait de son mieux pour gérer cette situation d'urgence, pour la sécurité des intervenants et des élèves de l'école élémentaire Malraux.

Lors du débat, le dialogue a été houleux et il a été quelques fois difficile d'entendre les réponses aux questions posées dans leur intégralité voire de poser des questions. Nous avons essayé de retranscrire le maximum d'informations présentées lors de cette réunion, cependant certaines informations peuvent être manquantes, nous nous en excusons par avance. Nous vous rappelons qu'en tant que représentants des parents d'élèves, notre but est de vous communiquer un maximum d'informations tout en vérifiant leur authenticité.

Cordialement,

Madame Rio